

Remarques sur les cols des territoires d'outre-mer



Site internet de l'IGN : http://www.ign.fr/rubrique.asp?rbr_id=607&lng_id=FR&track=3

Géoportail : <http://www.geoportail.fr/>

NOUVELLE CALEDONIE

Carte en ligne : <http://explorateur-carto.georep.nc/>

Certains cols vous amènent sur le territoire d'une tribu. Ne pas s'engager sans en avoir fait la demande auprès de la chefferie, par le geste de la coutume. Ne pas respecter la coutume pourrait avoir une incidence sur votre sécurité. Demander à la gendarmerie du secteur de vous indiquer qui contacter et si besoin, ils vous accompagneront pour la coutume, car il ne faut pas commettre d'impair. En principe il faudra offrir un manou (morceau de tissu qu'on trouve en vente dans toutes les boutiques du territoire, avec un paquet de cigarettes, et un billet de 1000 Fcp)

D'autres cols se trouvent dans des propriétés d'éleveurs appelées « station ». Demande l'autorisation pour entrer sur les terres. En principe, il n'y a pas de problème pour obtenir cette autorisation mais attention le week-end car les stations sont des lieux de chasse (armes gros calibre) et l'alcool coule à flot.

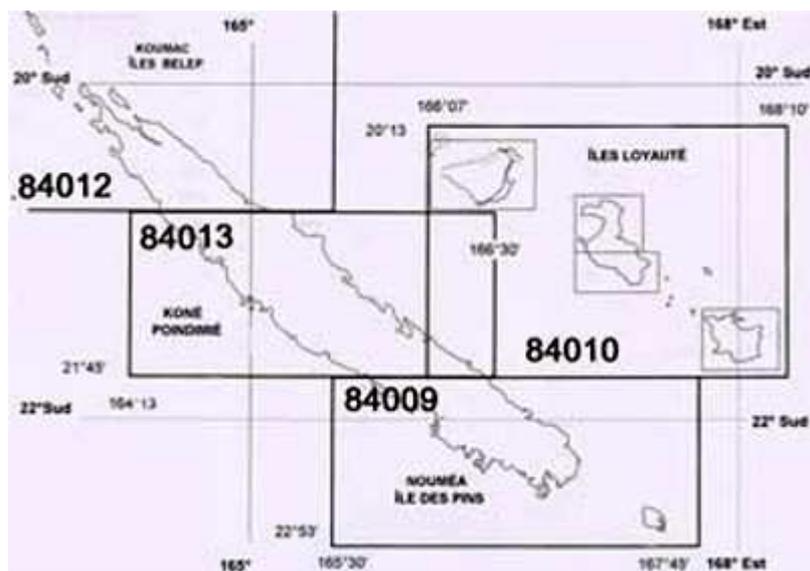


Tableau d'assemblage des cartes au 1:200 000

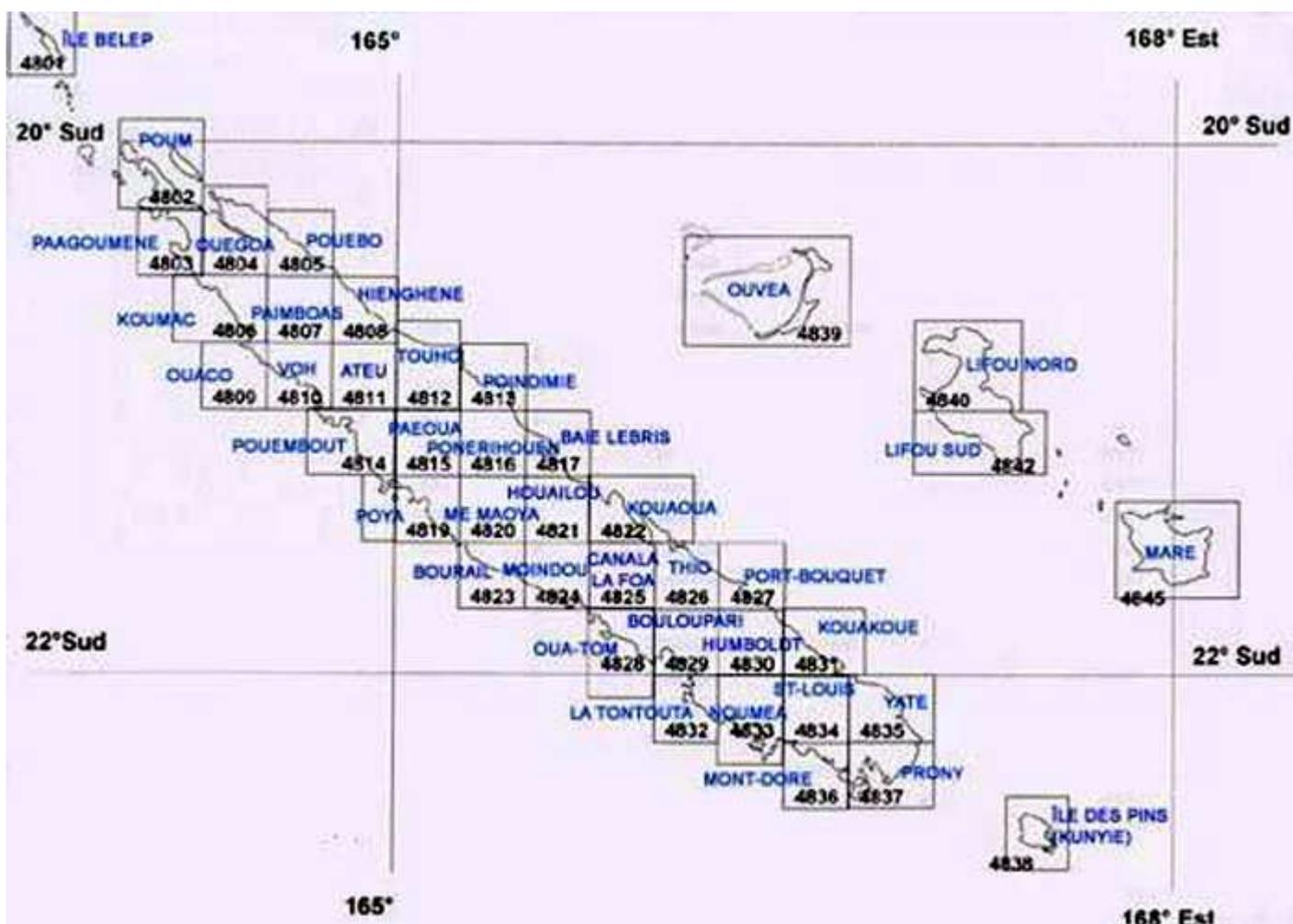


Tableau d'assemblage des cartes au 1:50 000

GUADELOUPE

Le quadrillage repéré par les lettres A, B, C, etc. correspond au cadran tracé délimité sur la carte au 1/100 000ème par une latitude et une longitude. Ensuite on reprend le principe des coordonnées millimétrées par rapport aux lignes de ces cadrans.



Localisation des cartes 1:25 000

MARTINIQUE



Localisation des cartes 1:25 000

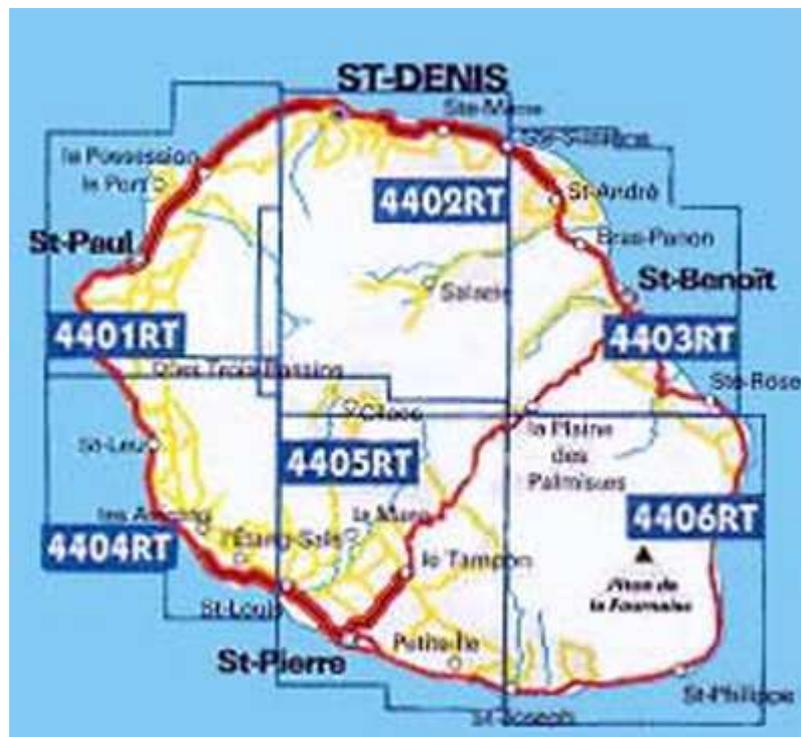
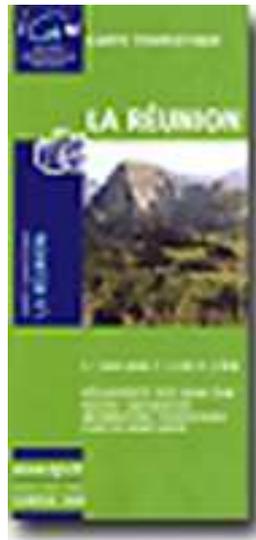
REUNION

Pour effectuer le repérage des cols à partir de la carte au 1/100 000e, on prend les longitudes 55°20' et 55°40', déterminant 9 quadrants repérés arbitrairement comme suit :

A1 B1 C1

A2 B2 C2

A3 B3 C3



Localisation des cartes 1:25 000